

Communiqué de presse

1ère Réunion des Autorités de Protection des Données Personnel à caractère personnel

Maroc-Sahel

Dakhla, 23 juillet 2024,

La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) accueille à Dakhla, le 23 et 24 juillet 2024, les autorités de protection des données à caractère personnel de la région du Sahel.

Ont été invitées à cette réunion, l'APDP (Autorité de Protection des Données Personnelles) du Mali, la CIL (Commission de l'Informatique et des Libertés) du Burkina Faso, l'HAPDP (Haute Autorité de Protection des Données à Caractère Personne) du Niger et l'ANSICE (Agence Nationale de Sécurité Informatique et de Certification Electronique) du Tchad. Un changement à la tête de l'HAPDP (Haute Autorité de Protection des Données à Caractère Personne) du Niger a empêché cette autorité a assisté à cette première réunion.

Cette 1ère réunion Maroc-Sahel vise à mettre en place un cadre favorable à l'échange d'expériences variées en matière de protection des données à caractère personnel entre les pays du Sahel. Cette initiative permettra de partager nos connaissances et bonnes pratiques, renforçant ainsi notre coopération régionale pour garantir une meilleure protection des données dans nos pays respectifs.

Différents frameworks ont été discutés permettant l'authentification des identités présentée par la DGSN ou la protection de l'enfance avec la plateforme Koun3alabal.

Cette réunion permet de définir un ensemble de résolutions et de convenir de la mise en place d'une convention opérationnelle qui entre ces autorités.